

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 AVRIL 2021

DELIBERATION N°2021.00132

LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES - TRAITEMENT DES POINTS NOIRS DU BRUIT - 3EME PHASE DE TRAVAUX - 3EME SERIE D'OPERATIONS -SUBVENTIONS A DES PARTICULIERS

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 01 avril 2021

Nombre de membres en exercice : 72

Nombre de présents : 60 Nombre de pouvoirs : 4 Nombre de voix : 64

Membres titulaires présents :

ARTIGUES, Mme Gilles Christiane BARAILLER, M. Denis M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, SARDAT, M. REYNAUD. M. Jean-Marc Mme Nadia Hervé SEMACHE. M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Julien VASSAL

Pouvoirs:

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE, M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON, M. Patrick BOUCHET donne pouvoir à M. Guy FRANCON,

M. Fabrice DUCRET donne pouvoir à M. Martial FAUCHET

RECU EN PREFECTURE

Le 16 avril 2021

VIA DOTELEC - IXBUS

193 DE-042-04000770-20210408-020210015200

DATE DYAPPICHAGE: 18 swall 2021

<u>Membres titulaires absents excusés</u>:

M. Jean-Alain BARRIER, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jordan DA SILVA, M. Rémy GUYOT, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND, M. Jean-Paul RIVAT, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE



DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 AVRIL 2021

LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES - TRAITEMENT DES POINTS NOIRS DU BRUIT - 3EME PHASE DE TRAVAUX - 3EME SERIE D'OPERATIONS - SUBVENTIONS A DES PARTICULIERS

Le présent rapport a pour objet d'approuver une 3^{ème} série d'opérations de travaux au titre de la 3^{ème} et dernière phase (2020-2021) relative aux traitements des points noirs du bruit, à savoir les logements les plus exposés aux nuisances sonores.

Cette 3^{ème} phase de travaux doit permettre de traiter 45 logements supplémentaires. La participation financière prévisionnelle de Saint-Etienne Métropole pour les diagnostics correspond à un montant de 17 000 € (20 % du montant HT, les 80 % restant étant pris en charge par l'ADEME).

Par ailleurs, les précédentes délibérations du Bureau ont permis de réaliser le traitement de 165 logements sur les communes de Saint-Genest-Lerpt, La Talaudière, la Ricamarie, Saint-Priest-en-Jarez, Roche-la-Molière, L'Horme, Saint-Chamond, Andrézieux-Bouthéon et Saint-Etienne pour un montant global de travaux de 815 000 € TTC et pour un montant d'aides de 582 000 € (y compris les aides de l'ADEME reversées par Saint-Etienne Métropole).

Cette 3^{ème} série d'opérations concerne l'isolation de 34 logements répartis sur les communes de Saint-Chamond, Saint-Paul-en-Jarez, Sorbiers, Saint-Etienne et La Talaudière.

Le montant du reversement de Saint-Etienne Métropole s'élève pour l'ensemble de ces travaux à 109 324,49 € pour un montant global de travaux de 152 620,73 € TTC.

Ces projets feront l'objet de conventions partenariales signées entre les propriétaires des biens et Saint-Etienne Métropole, dans lesquelles seront précisées les modalités de versement des participations financières.

Un tableau récapitulatif de ces opérations est joint à la présente délibération.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- <u>acte le montant du reversement par Saint-Etienne Métropole à hauteur de</u> 109 324,49 €,
- <u>autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions correspondantes,</u>

- <u>la dépense correspondante sera imputée au chapitre 11 article 6574 du budget DDURDDBRUIT de l'exercice 2021,</u>
- <u>les recettes correspondantes de l'ADEME seront perçues au budget</u> DDURDDBRUIT de l'exercice 2021.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait, Le Président,

Gaël PERDRIAU

PROJETS PRESENTES AU TITRE DE L'OPERATION « RESORPTION DES POINTS NOIRS BRUIT »

Nom du propriétaire	Adresse de l'opération	Etat de propriété	Typologie	Prix de revient prévisionnel des travaux – € TTC (TVA 5.5%)	Montant de la subvention reversée par Saint-Étienne Métropole € TTC
Berthet	64 rue Pétin Gaudet 42400 Saint-Chamond	Collectif	Т5	6 361,76 €	4 453,23 €
Kuczenisky	22 route de la Varizelle 42400 Saint-Chamond	Collectif	Т4	6 934,39 €	4 160,63 €
Noelise Immobilier (Brun)	54 rue de La République 42350 La Talaudière	Collectif	Т3	2 411,84 €	1 929,47 €
Bednarz	43 route de Saint-Paul 42740 Saint-Paul-en-Jarez	Individuel	Т6	7 888,35 €	4 733,01 €
Juban	48 rue de la Vaure 42290 Sorbiers	Collectif	T4	6 796,48 €	3 201,00 €
Bouabdallah	113 rue Pétin Gaudet 42400 Saint-Chamond (2 logements)	Collectif	Т3	6 646,99 €	5 030,00 €
			Т3	3 828,27 €	3 062,61 €
Donnet	41 Route de Langonand 42400 Saint-Chamond (4 logements)	Collectif	Т3	3 982,14 €	1 829,00 €
			T2	5 176,78 €	3 658,00 €
			T2	2 649,37 €	1 829,00 €
			Т3	5 494,32 €	3 658,00 €
Goncalves	20 Route de Langonand 42400 Saint-Chamond (3 logements)	Collectif	T2	2 340,55 €	1 829,00 €
			T4	3 223,32 €	2 578,66 €
			Т3	4 382,70 €	3 506,16 €
Benlahlou	131 rue Pétin Gaudet 42400 Saint-Chamond (2 logements)	Collectif	T2	3 588,59 €	2 870,87 €
			Т3	3 620,13 €	2 896,11 €
Font	53 rue Pétin Gaudet 42400 Saint-Chamond	Collectif	Т3	6 183,46 €	3 710,08 €
Crouzet	42 route de la Varizelle 42400 Saint-Chamond	Individuel	Т5	4 496,42 €	3 597,14 €
Pétrod	103 rue Pétin Gaudet 42400 Saint-Chamond (10 logements)	Collectif	T2	4 531,64 €	3 625,32 €
			Т3	2 248,63 €	1 798,91 €
			Т3	4 703,61 €	3 658,00 €
			Т3	4 692,64 €	3 658,00 €
			Т3	4 692,64 €	3 658,00 €
			Т3	4 692,64 €	3 658,00 €
			Т3	4 692,64 €	3 658,00 €
			Т3	4 692,64 €	3 658,00 €
			Т3	4 692,64 €	3 658,00 €
			Т3	4 692,64 €	3 658,00 €
Yaya	173 rue des Alliés 42100 Saint-Etienne	Collectif	T2	2 875,85 €	1 829,00 €
			T2	3 713,96 €	2 971,17 €
			T2	3 297,83 €	2 451,06 €
			T2	3 297,83 €	2 451,06 €
			T2	4 548,52 €	3 201,00 €
			T2	4 548,52 €	3 201,00 €